

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. — " 6 " 44 " 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS
CAHORS	CAHORS							
10 h. 25 ^m matin	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 12 ^m matin.	3 h. 51 ^m soir.	12 h. 36 ^m matin.	11 h. 44 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 10 ^m soir.	5 h. 48 ^m soir.	4 h. 18 ^m matin.
10 h. 47 ^m »	5 h. 10 ^m »	7 h. 49 ^m »	9 h. 17 ^m »	10 h. 15 ^m »	—	4 h. 39 ^m matin.	11 h. 30 ^m »	2 h. 19 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. «^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire. Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, le 1^{er} Décembre.

En ce moment toute l'attention paraît tournée vers le Tonkin, et il semble que dans l'opinion publique, tous les autres intérêts du pays, tiennent une place secondaire, que toutes les préoccupations disparaissent devant les affaires de l'Inde-Chine et notre différend avec le Céleste-Empire.

Nous croyons que ces préoccupations légitimes, sans aucun doute, ont pris néanmoins un caractère excessif, puisque des bruits alarmants ont été répandus relativement à la remise au gouvernement français du mémorandum de la Chine qui fait de l'attaque de Bac-Ninh, un casus belli; on a parlé d'un échec qui aurait été subi par notre corps expéditionnaire; on a dit que la guerre entre l'empire chinois et la France était désormais un fait accompli; en un mot les nouvelles les plus mauvaises ont circulé et ont produit dans l'esprit public un véritable affolement.

Plus de réserve et de sang-froid devraient accueillir ces rumeurs pessimistes, d'autant plus que le gouvernement dont tout l'intérêt est de faire connaître la situation telle qu'elle est et de ne point dissimuler la vérité sur le conflit franco-chinois, le gouvernement, disons-nous, a fait démentir tous ces bruits par une note de l'Agence Havas qui peut suffire à rassurer les plus inquiets et à calmer les irrités.

Cette agitation, d'ailleurs, est peut-être encore plus apparente que réelle et se trouve

circonscrite à quelques milieux. On va jusqu'à prétendre que notre situation au Tonkin étant fort grave, on prend à tâche de nous en cacher la réalité.

Quoi d'étonnant, vraiment, si nous n'avons point de nouvelles récentes de ce qui se passe dans l'extrême Orient, quand on connaît les difficultés et la lenteur des communications entre des points aussi éloignés que notre pays l'est du Tonkin?

Certainement, les affaires en Chine, ont pris des proportions regrettables et vont exiger, si l'on veut bien les diriger, des efforts et des dépenses qu'on eût dû prévoir dès le commencement; mais cette préoccupation très naturelle de l'opinion, au sujet de graves événements, ne doit cependant pas exclure le calme et la confiance nécessaires pour ne point servir la cause de ceux qui trouvent leur intérêt à jeter le trouble dans les esprits.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 novembre 1883.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de 1884.

M. Daynaud continuant son discours s'occupe de la situation des caisses d'épargne. On a attiré les capitaux par des avantages exceptionnels, on a obtenu ainsi un accroissement notable de dépôts. Mais la situation difficile de l'agriculture a amené dans de larges proportions le retrait des économies déposées dans les caisses d'épargne.

Le budget de l'exercice 1883 est aussi facile à apprécier, puisque dix mois de l'exercice sont aujourd'hui accomplis. L'orateur avait évalué l'année dernière le déficit de cet exercice à 170 millions. Les faits ont confirmé ses prévisions et au-delà. Le déficit est de 385 millions.

Le déficit du budget extraordinaire sera de 135 millions qui viennent s'ajouter aux 365 du budget ordinaire. (Très-bien! très-bien à droite).

L'orateur critique l'opération de la conversion dont le produit devait être employé à dégrèver l'agriculture; elle n'a servi qu'à masquer la situation financière, elle n'apporte aucun allègement aux charges du pays et peut être justement considérée comme une spéculation. Il est une autre opération qui n'est pas moins critiquable. Au mois de mars le gouvernement a retiré 120 millions à court terme de la caisse des dépôts et les a remplacés par de l'amortissable. Le ministre a ensuite porté ces obligations à la Banque, dont il a reçu 120 millions en espèces; c'est un emprunt illégal.

On devait 1,200 millions à la caisse des dépôts, on les lui doit encore, et on doit de plus 120 millions à la Banque de France, c'est-à-dire qu'on a contracté un emprunt de 120 millions sans consulter le Parlement.

Après ces 120 millions on en négocie 60 autres, et ce n'est pas fini. La pénurie du Trésor est telle que ses caisses seraient absolument vides si les contribuables n'étaient pas en avance de 70 millions sur les impôts qu'ils doivent.

Il y a eu un mécompte sur les versements des caisses d'épargne; la moyenne mensuelle a diminué de 30 millions: c'est une des causes qui ont produit la gêne au milieu de laquelle se débat le Trésor, d'autre part les avances des receveurs généraux ont diminué dans une proportion sensible et les souffrances de l'agriculture et de l'industrie ont amené un ralentissement notable dans les produits de l'enregistrement.

Si on met toutes les dépenses en y joignant celles de la Tunisie et du Tonkin en face des recettes on verra qu'il en ressort un déficit de 261 millions. Le bénéfice de la conversion doit servir de gage à l'emprunt qui sera inévitable pour consolider les découverts qui se feront de 1.100 millions à la fin de 1884 ce bénéfice ne doit donc pas entrer en ligne de compte dans les recettes, quant aux plus-values elles seront absorbées par les crédits supplémentaires.

Le projet de la commission reproche sans raison à celui du gouvernement son mode d'évaluation, la base qu'elle a adoptée n'est pas meilleure, elle n'est pas plus exacte, elle est purement arbitraire.

Un gouvernement se caractérise par ses finances, quant il est animé par l'esprit de faction. (Très bien! à droite).

Dans le cas d'une guerre étrangère il faudrait aussi recourir à l'emprunt; pour pouvoir le faire, il importe de conserver intact le gage du chapitre 5; si l'on abandonne cette réserve on peut aboutir à la ruine absolue de nos finances. (Applaudissements à droite).

M. Tirard, ministre des finances, explique l'opération des 120 millions négociés à la Banque de France. La Chambre a décidé la consolidation de 4.200 millions de la dette flottante; une réserve de 200 millions d'abord, puis de 150 millions avait été affectée au remboursement des comptes de liquidation et une période de dix ans avait été prévue pour ce remboursement, on a émis des bons à échéance plus rapprochée, parce que le placement en était plus facile, mais cela impliquait le renouvellement des bons excédant la réserve affectée à cet amortissement.

L'orateur expose les motifs qui l'ont conduit à abandonner dans son budget rectificatif le mode d'évaluation inauguré par M. Léon Say. On a dû s'arrêter à une mesure de transition.

Le rendement de 1883 dépasse déjà de 19 millions le produit des mois correspondants de 1882. Avec le système d'évaluation de M. Léon Say, on a pour base de 1883, qui est une année médiocre, l'exercice 1881 qui était une année excellente avec une majoration tirée de la moyenne des cinq dernières années; lorsque, au contraire, le rendement deviendra meilleur, on aurait pour base un ensemble d'années faibles de sorte qu'on ne serait jamais dans la vérité.

La séance est levée.

Séance du 29 novembre.

INTERPELLATION SUR LE TONKIN.

M. le Président annonce que M. Clémenceau demande à interpellier le gouvernement sur les affaires du Tonkin.

M. Clémenceau. — J'avais voulu poser une simple question à M. le président du conseil. Celui-ci a déclaré qu'il n'acceptait pas. Je me vois dans l'obligation d'interpellier le gouvernement.

Il y a eu un Mémorandum de la Chine et une réponse du gouvernement français. On assure qu'il

qui a du fond. Il fera ses dix lieues, j'espère, et en dormira mieux ce soir. Quant à traverser la Veyle et ses vingt-quatre pieds d'eau...

— Au-dessus du barrage, il y a un bac.

— J'en suis aise! mais qu'est-ce que cela nous fait, vieux trembleur? Vous m'accusez d'avoir la tête fêlée, la vôtre est bel et bien fendue en quatre. A la hauteur où le bac stationne, qu'y a-t-il de l'autre côté? le parc de St-Hélio. Pensez-vous que Maxence essaiera d'y entrer à cheval, comme un conquérant par la brèche?

— Il y a une route qui monte depuis le bord, et si le jeune homme savait ce qui va se passer au château!...

— Mais il ne le sait pas, vieil entêté. Ramez donc! Tenez! Il cesse de nous suivre.

Maxence, en effet, venait de s'enfoncer sous la futaie. Les merles la remplissaient de leurs sifflements éclatants, les fauvettes chantaient dans la haie qui entourait une maison de garde.

Le jeune homme passa la main sur son front, comme pour y ramener des pensées tranquilles et claires. Tout cela n'était-ce pas un rêve? Se retrouvait-il bien vivant au milieu de la nature vivante?

Revoyait-il vraiment devant lui dans le chemin ces deux leurs bénies: le souvenir et l'espérance? Avait-il recouvré ses forces pour vaincre le sort et la méchanceté des hommes, ou plutôt d'un homme pour achever de se faire aimer, pour conquérir enfin le droit d'être heureux?

Ah! certes, ce bonheur serait une conquête! Les anciens chevaliers auxquels on le comparait, n'en faisaient pas de plus belle en leurs temps fabuleux, après leurs tragiques aventures.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(28)

L'IDOLE

Pour cela, vous aurez raison. Quand un vieil écorché a jeté son bonnet de nuit par-dessus les bras inertes, il n'en était pas à s'apercevoir que l'intimité de ses nouveaux amis était toute pleine de mystères.

— M. de Verteilles ne commet pas une mauvaise action, capitaine; il en accomplit une, au contraire, généreuse et presque sublime.

Le capitaine demeura la bouche béante, les bras inertes. Il n'en était pas à s'apercevoir que l'intimité de ses nouveaux amis était toute pleine de mystères.

Ils avaient de ces façons de penser qu'il ne lui était jamais arrivé de rencontrer sur les quais de Vannes, de Nantes ou de Sunderland et qui, parfois, comme en ce moment, le terrassaient.

— Que le diable vous emporte! s'écria-t-il, sortant tout à coup de la stupeur où l'avaient jeté les dernières paroles du commandant. Et faites-moi le plaisir d'aller demander au jeune homme s'il jugera la chose comme vous.

— Je m'en garderais bien, dit l'officier, car il faudrait la lui apprendre, et l'heure n'en est pas venue.

— Qu'est-ce que cela devrait lui faire après tout? La demoiselle de Kernovenoy se soucie bien de lui, puisqu'elle consent à prendre pour mari ce vieux magot!

— Capitaine Gourmalec, vous parlez encore ici de choses que vous n'entendez pas très-bien. Vous feriez mieux d'aller boire votre grog; il y aura du gingembre. Nous monterons en bateau quand vous aurez avalé le mélange, pour peu que vous n'éclatiez point pendant l'opération. Rien de plus aisé que de faire comprendre à Maxence que nous n'avons pas besoin de lui pour notre petite promenade. Il ne demande qu'à se trouver seul... Saprebleu! vous allez voir si je sais ramener.

Jean-Pierre-Gaspard le saisit par l'un des boutons de son habit: — Sachez que je ne vous ai pas tout dit! s'écria-t-il... Le mariage doit être célébré aujourd'hui même, à une heure.

— Peste! répondit le commandant avec le plus grand calme et en se dégageant de cette étreinte incommode, voilà qui change tout, il va être midi, nous ferons donc force de rames... Certes, je ne pourrai pas dire au marquis ce que je me promettais au moins de lui faire entendre. Mais il me verra, il sait qui je suis, il devinera que ma présence doit être le gage de notre conduite... Vous continuez à ne pas comprendre, Gourmalec.

— Je voudrais bien savoir si vous vous entendez vous-même, riposta le marin.

— Je le crois, mon bon ami. Allons... Dépêchons-nous! courrez donc prendre votre grog... Il faut que je fasse un bout de toilette, après ce que vous m'avez dit...

— Oui-dà! fit Jean-Pierre-Gaspard, avez-vous l'intention d'assister à la messe?

été posé un *casus belli*.

Depuis un mois, les troupes françaises sont en présence des troupes régulières chinoises. Il conviendrait donc de produire le Mémoire.

La situation actuelle est absolument différente de ce qu'elle était au moment de la demande de crédits. Si l'on passe outre, si l'on maintient l'ordre de marcher sur Bac-Ninh, c'est déclarer la guerre au gouvernement chinois. Or, la déclaration de guerre ne peut avoir lieu sans l'aveu formel du Parlement.

La commission chargée d'examiner la demande de crédits semble encourager le gouvernement dans cette voie. Il devient nécessaire de s'expliquer à ce sujet.

M. le Président. — Vous n'avez la parole que pour justifier la fixation de l'interpellation à une date rapprochée. La discussion ne saurait actuellement s'engager sur le fond. La commission ne peut être mise en cause.

M. Clémenceau. — Pour justifier ma demande je suis obligé d'entrer dans quelques détails. Il ne s'agit pas seulement de la responsabilité du gouvernement et de la commission.

Les intérêts primordiaux du pays sont en cause. Si la Chambre n'intervient pas à bref délai, le pays peut se trouver engagé dans une entreprise qu'il n'aurait pas consentie.

Ajourner l'interpellation serait accepter la complicité des actes qui se préparent. (Vifs applaudissements à droite et à gauche.)

M. le Président du Conseil. — Porter la discussion sur un seul des documents, en faisant abstraction de ceux qui ont précédé et suivi, serait placer la Chambre dans de mauvaises conditions de discussion.

Nous sommes en face d'une situation grave. (Mouvements divers). Une situation est toujours grave, quand le pays est engagé dans une action à 3.000 lieues de distance.

On ne peut donc avoir une discussion partielle, fractionnée. Le débat complet se présentera quand la Chambre sera en possession du rapport de la commission et du Livre Jaune, qui contient les communications complètes.

Le Mémoire dont on parle est le point de départ d'une négociation qui suit son cours. Il n'y a aucune rupture diplomatique.

Si le régime parlementaire impliquait la production immédiate de documents de ce genre, on devrait faire son deuil d'avoir jamais une diplomatie politique extérieure.

M. Ribot. — Je viens préciser le rôle de la commission qu'on a mise en cause.

On a dit que la commission avait reçu communication de certains documents, c'est vrai; mais la commission empiéterait sur les devoirs du gouvernement, si elle prétendait prendre la direction des affaires extérieures. La commission n'a point exigé la communication des documents; elle n'a point dicté le plan des opérations; ce qu'on a dit à cet égard est erroné. C'était au gouvernement seul de communiquer les documents sous sa responsabilité.

Le rapport sera déposé dans un délai très prochain. (Très bien! au centre.)

M. Clémenceau. — La commission avait le devoir de faire connaître la vérité sur une situation dont elle ne peut nier la gravité. Il serait préférable de connaître tous les documents de la question; mais il en est un au moins qu'il est indispensable de communiquer à la Chambre: c'est celui qui paraît contenir un *casus belli*.

On continue à négocier, a dit M. le ministre; mais pendant qu'on négocie on se bat. (Très bien! très bien! à droite et à gauche.)

Quand on communiquera les documents il sera trop tard. La Chambre n'aura plus sa liberté d'action.

Si la Chambre confirme cette politique, on pourra dire que le gouvernement républicain n'est pas pratiqué en France. (Applaudissements.)

Par 303 voix contre 193, la Chambre décide que l'interpellation sera discutée en même temps que le rapport sur les crédits.

SÉNAT

Séance du 29 novembre 1883.

DISCUSSION SUR LE CRÉDIT AGRICOLE ET MOBILIER.

M. Léon Say. — Je vois avec beaucoup d'économistes, que nous devons tendre au développement du crédit personnel; aussi, voterai-je le projet actuel, parce qu'il centralise les opérations agricoles.

M. Méline dit, que le crédit agricole est un des moyens les plus efficaces pour tirer l'agriculture de la crise qu'elle traverse. On a dit qu'il fallait lui appliquer, autant que possible, les procédés de l'industrie pour les rendements et la production.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Revue des Journaux

Dans un article sur les affaires du Tonkin, le Temps fait cette réflexion :

Nous l'avons dit plus d'une fois : les préparatifs de l'expédition actuelle ont été insuffisants. Devant l'attitude de la Chine, il était urgent de se placer au Tonkin devant le fait accompli et, si on avait envoyé dès la fin de juillet les renforts nécessaires, il est à présumer que tout serait terminé aujourd'hui.

Si l'on a eu erreur de la part du commandement, elle est certes excusable devant la faiblesse des effectifs dont il disposait. Par nos hésitations, nous avons laissé échapper la fortune qui nous tendait les bras; n'est-il pas temps, si l'on a le moindre doute sur le succès des opérations entreprises, de prendre sans retard les mesures nécessaires pour avoir raison des réguliers chinois et de ces bandes de pirates, Pavillons noirs, Chinois, Annamites, qui désolent le Delta et multiplient leurs déprédations.

— Il n'y a donc plus à hésiter, dit la Liberté, il faut envoyer immédiatement au Tonkin, non pas seulement des renforts, mais une armée, pour faire face à toutes les éventualités.

Nous n'admettons pas qu'on nous dise qu'on n'a pas de soldats pour une aussi lointaine expédition et que l'on ne peut pas désorganiser notre système de mobilisation continentale. Si ce pouvait être vrai, il n'y aurait pas assez de reproches contre ceux qui nous auraient lancés dans une aussi dangereuse entreprise, sachant qu'ils n'avaient pas les moyens matériels de la mener à bonne fin.

— Le National écrit aussi :

La position est difficile, dit-on, et la Chine beaucoup plus forte qu'on ne l'imagine. Soit! Mais alors, il faut s'expliquer nettement. L'opposition conseille-t-elle au gouvernement d'imiter l'exemple des Anglais en Afghanistan ou au Transvaal, et de se retirer en confessant son impuissance? C'est une politique. Mais alors, qu'on en prenne la responsabilité devant la France, l'Europe et l'histoire! Qu'on ait le triste courage de dire que la République française, avec ses douze cent mille soldats, ses

trois milliards de budget, est condamnée à jouer dans le monde le rôle de la principauté de Monaco ou celui de la république du Val d'Andore!

Mais si cette politique d'effondrement ne trouve pas de porte-paroles, alors qu'on agisse.

— Conscient ou inconscient, dit la France, le cabinet condamne le Parlement à voter des renforts qui porteront au moins à 20,000 hommes le chiffre du corps expéditionnaire.

Où les trouvera-t-on? Nous n'avons pas d'armée coloniale, l'instrument nécessaire pour les campagnes lointaines. Au lieu d'attendre, sur la foi et sous la protection du traité de 1874, que la France fût en mesure d'aller jusqu'au bout de ses entreprises, on a épuisé l'infanterie de marine et la marine; elles ne peuvent plus fournir un seul soldat.

Reste l'armée de terre; mais elle n'est pas organisée pour les campagnes d'outre-mer. Et cependant toutes les précautions qui permettent de suppléer au nombre par l'habileté et la bonne entente des ressources matérielles ont été négligées.

— Le XIX^e Siècle s'occupe du mémorandum publié par la Chine et il ajoute :

C'est qu'il y a, nous dit-on, un élément nouveau; le mémorandum du marquis Tseng. Nous nous demandons si l'élément est aussi nouveau que cela et s'il a surtout l'importance qu'on lui prête en certains milieux et qu'on grossit à plaisir.

Quoi qu'il en soit, s'il y a vraiment une situation nouvelle créée par ce mémorandum, c'est une raison de plus pour que la Chambre statue et que le gouvernement sache où il va.

Est-ce à dire que le gouvernement soit désorienté à l'heure présente? Nous ne le croyons pas, nous ne voulons pas et nous ne pouvons le croire.

— Aucune des nouvelles alarmantes qui ont été mises en circulation ne repose, assure la Paix, sur le moindre fondement. Ce sont nouvelles absolument imaginaires, car aucune dépêche du Tonkin n'est arrivée ces jours-ci à Paris.

L'exactitude des assertions de la note de l'Agence Havas ne saurait faire doute, car il est évident que, si le ministre avait eu des nouvelles du Tonkin, quelles qu'elles fussent, il n'aurait pas commis la faute d'en faire un mystère, sachant bien que, en ce temps-ci, les mystères ne sont pas de longue durée et que le public aurait vite appris par une voie quelconque ce qu'on se serait maladroitement efforcé de lui cacher.

Informations

LA CATASTROPHE DE ROUBAIX.

Roubaix, 28 novembre.

Un grand incendie s'est déclaré dans l'après-midi, dans une fabrique de Dillies, où a eu lieu dernièrement l'explosion d'une tourie de benzine qui a causé la mort à douze personnes.

Les ouvriers s'enfuient et abandonnent les ateliers. A 5 h. 40 soir, l'incendie redouble de violence. Les pompiers travaillent activement à circonscrire le feu.

Douze cents ouvriers de la fabrique de Dillies vont se trouver sans travail.

Le feu a pris naissance au troisième étage, dans un atelier de fileurs; pour la fabrique de Dillies, seule, les pertes dépassent deux millions.

EN ALGÉRIE.

La France publie l'information suivante :

« Le Gouvernement français vient d'être informé

par les autorités militaires d'Algérie, qu'on remarque depuis quelques jours, une vive agitation parmi les populations indigènes du Sud oranais.

« A la suite de l'éclatant succès du Mahdi dans le Soudan, le fanatisme musulman s'est réveillé, et le commandant en chef du 19^e corps d'armée a fait savoir au ministre de la guerre que le retrait d'une partie de nos forces d'Algérie pour le service du Tonkin pourrait être suivi d'une insurrection dangereuse.

« On assure, en effet, que des marabouts et des émissaires du Mahdi ont déjà pénétré en Tunisie, se dirigeant vers le Sud oranais. »

— Les lettres arrivées de Canton, par le paquebot l'Amazone, annoncent que les troupes chinoises, toutes armées de fusils, continuent à affluer dans cette ville, où s'opère une grande concentration de munitions de guerre. On évalue à plus de 30,000 hommes les troupes campées aux environs de Canton et dans l'intérieur de la ville.

— On annonce de Metz et de Strasbourg, que les garnisons de ces deux villes, sont considérablement renforcées depuis la dernière visite du ministre de la guerre d'Allemagne. Des convois de grains, de fourrages, alternent constamment avec des convois de munitions qui arrivent chaque nuit dans ces deux villes.

— D'un autre côté, on annonce également qu'à Sarreguemines, à Saint-Avold et à Forbach, des troupes de cavalerie y sont massées depuis une quinzaine de jours. On ajoute que les journaux Allemands ont reçu l'ordre de ne pas parler de ces mouvements de troupes.

— Les avis de Londres, d'après les journaux Anglais du matin, annoncent qu'une armée de 30,000 réguliers chinois est concentrée en ce moment sous les murs de Bac-Ninh.

Paris, 29 novembre.

LES OPÉRATIONS AU TONKIN.

On dit que le gouvernement viendrait de recevoir des nouvelles du Tonkin.

L'amiral Courbet annoncerait qu'il a commencé sa marche en avant et qu'il est arrivé à occuper des positions très fortes, sur lesquelles il a pu installer son artillerie.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

Notre compatriote M. Banel officier de marine qui devait quitter la Chine pour rentrer en France à la suite de sa promotion du 5 octobre, au grade d'enseigne de vaisseau, est maintenu pour une nouvelle période de deux ans dans les mers de Chine et du Japon, sur le cuirassé la Triomphante de l'escadre de l'amiral Meyer.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Un concours sera ouvert dans les premiers mois de l'année 1884, pour le surnuméraire dans l'administration des contributions directes.

Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter, trouveront auprès de M. le Directeur des contributions directes du département, tous les renseignements relatifs aux conditions du concours et aux pièces à fournir à l'appui de

lui déplaire. Il soupira donc longuement et se remit en selle.

Alors jetant un dernier regard sur ce site pittoresque, sur ce cadre rude et délicieux où manquait la figure idéale qui l'aurait animé, tout à coup, de son fier et charmant prestige, il reconnut sur l'autre rive, au pied du barrage et attachée aux racines d'un saule, la barque du capitaine Gourmalec. Comment ne l'avait-il pas vue plus tôt? Voilà donc la promenade pour laquelle le commandant Humbert lui avait déclaré n'avoir pas besoin de lui!

Que venait-il faire à Saint-Hélio!... Joie ou douleur, quel que fût le mot de cette énigme, Maxence voulut le connaître. Il poussa son cheval jusque sur la berge, et d'abord, assez doucement, appela: Gourmalec!

Car il pensait que, si pour des raisons mystérieuses, le commandant Humbert s'était hasardé à monter jusqu'au château, le marin ne l'avait point accompagné et devait, en attendant son compagnon, errer dans les bosquets du parc.

En cela, il ne se trompait point, et, depuis, Jean-Pierre-Gaspard lui avoua plus d'une fois qu'il l'avait fort bien entendu, mais qu'à l'instant, il s'était bouché les oreilles.

Maxence ne reçut donc point de réponse. Dans son trouble croissant, l'idée lui vint d'appeler aussi le passeur du bac, qui, sûrement, devait se tenir quelque part sous un arbre, et, cette fois, il négligea les précautions et employa toute sa voix.

PAUL PERRET.

(A suivre.)

A cette pensée, Maxence se troubla; un voile passa devant ses yeux. C'était un sang nouveau qui coulait dans ses veines, à la place de celui qu'en avait arraché l'épée de Robert d'Avrigné. Ce jeune sang se mit à bouillonner comme la sève dans les chênes.

L'ivresse montait au cerveau du comte. Il lança son cheval au galop, aspirant l'air frais, et embaumé de ces molles et puissantes odeurs printanières :

Ai-je eu tort de ne pas me défendre dans ce duel? disait-il... Non! non!... Elle ne m'aurait point pardonné d'être le vainqueur.

Vaincu et mourant, elle m'a béni. Je savais bien que la pitié seule m'ouvrirait le chemin de son cœur; je savais bien que sa conscience se lèverait contre ceux qui me persécutaient... O Myriam, un jour vous m'aimerez!

Mais aussitôt il retint sa monture, et le front bas, il pensait :

— Elle m'aime, je l'espère, je le sens, je le sais...

Cette assurance allégera le poids de ma vie solitaire. Peut-être n'obtiendrai-je jamais un autre prix de ma patience. Elle a quitté Kernovenoy parce que l'œuvre abominable entreprise contre celui qui n'avait commis d'autre crime que de la voir, de la trouver la plus belle de toutes les femmes et de deviner à l'instant qu'elle en était la plus pure, parce que cette œuvre d'égoïsme et de colère lui a fait horreur.

Mais toutes les lois du monde s'accordassent-elles à le lui permettre, jamais elle ne m'épousera malgré la volonté de son père... Lui, comment le gagner? comment le réduire?

Il arrivait alors à un carrefour du bois. Quatre allées s'ouvraient devant lui, et quatre vieux poteaux chargés d'une double inscription française et bas-bretonne indiquaient la direction de ces avenues. Sur l'un d'eux, il lut: Route de Saint-Hélio.

Son hésitation ne dura qu'une seconde: il savait que Myriam était au château de M. de Verteilles; et le commandant avait raison de le dire, il ne savait que cela.

Le désir, encore une fois, se trouva plus fort que sa volonté. D'ailleurs, il pensait que cette route, courant vers la rivière, il allait trouver un pont qui marquerait la dernière limite permise à cette excursion hardie :

— Je m'arrêterai là, dit-il.

L'allée qui était large et carrossable, à la différence de tous les autres chemins du bois, venait expirer précisément au-dessus du barrage naturel qui arrêtait le flux. Maxence vit le bac établi pour les besoins du château sur l'autre bord, il vit la route qui montait en colimaçon dans le parc de M. de Verteilles. Ses yeux cherchèrent les hautes cheminées et les tourelles du vieux logis qui, comme presque toutes les gentilhomnières de ce pays, avait été une maison forte; mais le jeune homme ne découvrit rien que le dôme verdoyant. Le château était enseveli dans l'épaisseur de ce parc séculaire.

L'endroit où il se trouvait parut à Maxence étrange et charmant. La rivière décrivait deux courbes successives. Elle sortait à droite en cascade bruyante des profondeurs d'une gorge de rochers disposés en étage, bondissait et bouillonnait d'abord sur un lit de pierres aiguës qui

leur demande d'admission.

Les candidats doivent être pourvus de l'un des diplômes de bachelier-ès-lettres, ou de bachelier-ès-sciences.

Le registre d'inscription sera clos, à Paris, le 30 novembre, sauf pour les engagés conditionnels actuellement sous les drapeaux, qui seront admis à produire leur candidature jusqu'au 15 décembre. Les demandes qui parviendraient à l'administration centrale, après ce délai ne pourraient être reçues que pour le concours de 1885.

Le receveur des postes et télégraphes d'Yssingeanx (Haute-Loire), vient de prendre la fuite, en laissant un déficit de six mille francs dans sa caisse. — D'après l'enquête commencée, le déficit serait beaucoup plus élevé.

MANDAT POSTE.

On étudie en ce moment, au ministère des postes et télégraphes, la question du paiement des mandats à domicile.

Le paiement à domicile entraînerait en faveur du public la suppression des pièces d'identité qu'on peut égarer, et que le bureau des recettes exige. Il éviterait les dérangements et faciliterait aussi le contrôle et les recherches de l'administration.

D'autre part, la limite de plusieurs mois assignés pour la durée pendant laquelle le mandat est valable serait réduite sensiblement. Enfin les facteurs y trouveraient des avantages, et les bureaux seraient moins encombrés.

Des emplois de facteurs payeurs seraient créés dans les villes d'une certaine population.

La Lyre Cadurcienne donnera un concert demain dimanche, sur les Allées Fénélon, de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 du soir.

Revue Agricole

Projet de fondation d'une Ecole d'agriculture à Toulouse. — Réorganisation des Chambres consultatives d'agriculture. — Projet de loi Libette sur la chasse. — Bulletin commercial.

Il y a quelque temps la Société centrale d'agriculture de la Haute-Garonne a émis un vœu pour la création d'une Ecole d'agriculture à Toulouse. La Société centrale d'agriculture de l'Aude a donné son adhésion pleine et entière à ce vœu, par les motifs suivants :

« En France, dans la région du Sud-Ouest il n'existe aucune Ecole d'agriculture proprement dite; le département de la Haute-Garonne se prête mieux que tout autre à la création d'un pareil établissement; à cause de sa position centrale et puis, par suite de ses diverses variétés de sol et de climat, il réunit sur son territoire des spécimens de toutes les cultures, céréales, cultures fourragères, vignes et élève du bétail. La création d'une Ecole d'agriculture à Toulouse ne saurait nuire en rien à l'Ecole d'agriculture de Montpellier, qui, par suite de sa situation, est surtout une école de viticulture. »

Nous ajouterons que la place est devenue insuffisante à l'Ecole de Montpellier, malgré les nouveaux agrandissements, pour les candidats qui se présentent. Ainsi, cette année, on n'a pu y admettre que 64 élèves, sur 75 qui s'étaient fait inscrire.

Le conseil supérieur de l'agriculture a tenu le 14 novembre une séance consacrée à l'examen du projet de réorganisation des chambres consultatives d'agriculture.

Voici le texte de l'article 1er, qui a été définitivement adopté :

« Il sera créé dans chaque canton une chambre consultative d'agriculture composée de délégués nommés par le conseil municipal de chaque commune, à raison d'un délégué par commune. Chaque chambre cantonale d'agriculture nommera deux délégués qui formeront la chambre consultative d'agriculture de l'arrondissement.

« Dans le cas où le canton comprendrait moins de quatre communes, les communes de ce canton nommeront chacune deux délégués.

« Le Conseil général dans chaque département désignera les cantons urbains où il y a lieu de constituer une chambre d'agriculture.

« Dans tous les cas, le nombre des délégués

sera de cinq au minimum. »

La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure pour l'examen des autres articles de ce projet.

Le Sénat a pris en considération une proposition de loi de M. Labitte, destinée à protéger le gibier plus efficacement qu'autrefois. Voici les principales dispositions de cette loi, qui change totalement le régime de la chasse.

On ne peut chasser qu'en temps de chasse ouverte par arrêté préfectoral.

Nul ne peut chasser sans permis. Le permis ordinaire coûte 30 francs. Cependant il sera créé un permis de 10 francs qui donnera droit de chasser seulement le dimanche.

Aucun gibier ne pourra être expédié par voiture publique ou chemin de fer, colporté, transporté, mis à l'étalage, mis en vente, sans porter à la patte droite ou au cou une bande de plomb scellé portant la date et le nom du pays où il aura été tué. C'est le garde-champêtre, qui appliquera cette bande de plomb timbrée.

Les pénalités sont très fortes.

Deux à vingt jours de prison et 30 à 200 fr. d'amende, plus confiscation de l'arme, en cas de chasse sans permis;

Cinq jours à trois mois de prison et 60 à 300 fr. d'amende pour chasser en temps prohibé ou en temps de neige, et transport de gibier en temps prohibé;

Quinze jours à six mois de prison et 100 à 500 fr. d'amende pour chasse de nuit, chasse avec pièges, filets, lacets ou engins quelconques, chasse avec drogues ou appâts, avec appels ou chanterelles, etc., etc.

Peines portées au double en cas de récidive.

Bulletin commercial

Céréales. — Prix par 100 kilog. — Blé, 24 fr. 75. — Seigle, 20 fr. 25. — Orge, » fr. — Avoine, 18 fr. 50.

Vins. — La qualité des vins nouveaux se confirme de plus en plus dans toutes les régions, et le commerce commence à donner des signes de reprise des affaires.

Bestiaux. — Prix du kilog. de viande sur pied au marché de la Villette :

Bœufs, 1 fr. 40 à 1 fr. 80, selon la qualité.
Vaches, 1 fr. 28 à 1 fr. 70. id.
Taureaux, 1 fr. 36 à 1 fr. 56. id.
Veaux, 1 fr. 66 à 2 fr. 06. id.
Moutons, 1 fr. 74 à 2 fr. 06. id.
Porcs gras, 1 fr. 18 à 1 fr. 28. id.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Quoique nos artistes n'aient eu que trois jours pour apprendre leurs rôles, nous pouvons affirmer que la *Fille de Mme Angot* a été rendue d'une façon convenable.

M^{me} Guilbaut, notre sympathique directrice, qui remplissait le rôle si délicat de Clairette, a été charmante de brio et d'élégance. Douée d'une voix mélodieuse, M^{me} Guilbaut a fait tous ses efforts pour donner à son rôle de Clairette ce cachet particulier, tel que l'a compris Lecoq; elle y a pleinement réussi.

Quant à M^{me} Faure, nous sommes heureux de lui témoigner toute notre satisfaction, pour la manière si intelligente dont elle a fait les honneurs de son salon à la soave Clairette, fiancée de Pomponnet, ce perruquier naïf, si bien personnifié par M. Benistant, dont la voix sympathique a été très appréciée, — et à ce faniste de Larivaudière (M. Brizy) qui ne sait rien refuser à M^{lle} Lange, pas même les services de son louchard (M. Montigaut).

Ce n'est pas la première fois que M^{me} Faure remplit le rôle de M^{lle} Lange qu'elle connaît à fond et dans lequel elle fait preuve de sérieuses qualités scéniques.

En terminant, nos félicitations à M. le directeur Guilbaut, excellent dans le rôle d'Ange Pitou.

Représentation de M^{me} Agar.

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est mardi 4 décembre, que sera donnée la représentation des *Mères ennemies* avec M^{me} Agar. Les journaux des localités déjà parcourues constatent le succès non seulement de la principale in-

terprète, mais aussi des artistes qui l'accompagnent dans ce second voyage des *Mères ennemies*. C'est ainsi que le *Petit Nord* de Lille, et toute la presse de la région, disent que : « M^{me} Bauché et Severy, malgré le voisinage écrasant de M^{me} Agar, ont eu leur part de succès... » M. Gibeau, artiste de bonne école, a une chaleur communicative, qui fait ressortir tous les détails de Rodziko... M. Fraizier, tient avec talent le rôle ingrat de Boleski, il s'y fait applaudir, etc., etc., etc. « des compliments à la petite Delahaye, pour son intelligence et son naturel. » La belle œuvre de M. Catulle Mendès, est donc assurée d'une bonne interprétation. Pour M^{me} Agar, on se rappelle l'opinion de la presse, sur cette éminente artiste il y a un an, à la création et nous ne citerons au hasard, quelques appréciations, que pour mémoire : M. Sarcey, disait de M^{me} Agar. « Personne ne tient la scène avec plus d'ampleur et de majesté. » M. Kerst : « au cours de son rôle gigantesquement conçu, l'admirable tragédienne a soulevé la salle absolument haletante. » M. Vito : « Madame Agar, est une interprète absolument supérieure. » M. St-Jours : « C'est une grande tragédienne de haut style et de passion profonde. » M. Stollig : « M^{me} Agar, y a mis une empreinte ineffaçable. »... Ça a été un succès comme on n'en avait pas rencontré depuis longtemps au théâtre »

Dimanche 2 décembre.

LA TOUR DE NESLE

Drame en 5 actes et 9 tableaux.

LE SPECTACLE SERA TERMINÉ PAR

UN TIGRE DU BENGAL

Comédie-Vaudeville en un acte.

Dernières Nouvelles

Paris, 30 novembre soir.

Le président de la commission des finances du Sénat qui vient de voter le rétablissement intégral du traitement, de l'archevêque de Paris, ainsi que les bourses des séminaires, a eu ce matin sur sa demande, une longue entrevue avec le ministre des cultes.

M. Colet archevêque de Tours est mort la nuit dernière dans son palais archiepiscopal, à l'âge de 72 ans.

M. de Bismarck a eu une nouvelle rechute, et on le dit sérieusement souffrant.

Bourse de Paris.

Cours du 1er Décembre.

Rente 3 p. %	77.50
— 3 p. % amortissable	78.30
— 4 1/2 p. %	105.15
— 5 p. %	106.20

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 29 novembre.

Le marché n'est pas encore revenu de son effarement et la séance d'hier a vu se continuer la faiblesse de la veille. On est toujours sans nouvelles des opérations engagées devant Bac-Nihn; les vendeurs exploitent le manque de renseignements et font la situation encore plus noire. Rien ne peut justifier une baisse de 0.80 sur la Rente dans une seule journée.

Aujourd'hui le 3 0/0 fait 77.25; l'Amortissable 78.22 et le 4 1/2 206.22.

La Banque de France n'a pas mieux résisté à la tourmente, en deux jours elle a perdu près de 150 fr. On prétend que le dividende du second semestre ne sera que de 105; elle se traite à 2.180. Le Crédit Foncier et à 1.206. Les résultats de l'émission donnent 935,000 obligations libérées et 505,000 non-libérées. La Banque de Paris fait 797.

L'action Suez qui avait touché hier 2,030, fait au début 2,100; puis 2,065 et clôture à 2,092.

L'Italien cote 90 75; le Turc reste à 9.20; l'extérieure fait 55 5/32; l'Obligation Egyptienne 316 et la Banque Ottomane 653.

Il y a vendeur à la Banque nationale, 11, rue Le Feletier, de 25 act. Croisset-Rouen, 97,50, 10 bons terrains de Saint-Cloud, 250; 20 act. Folies-Bergères, 315; 13 act. Bonnard-Bidault, 60; 10 act. Mines de Diélette, 100; 20 oblig. voitures les Mondaines, 25.

Il y a acheteur : 50 oblig. Charbonnages du Rhin, 115; 20 oblig. Charbonnages du Nord, 40 fr.; 15 oblig. Mines de Bois-Planty, 25 fr.;

10 act. Matériel Agricole, 100 fr.; 20 act. Sucreries Coloniales, 47,50.

AVIS

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs, le Compte rendu complet des débats du *Crime du pont Valentré*, au prix de 30 centimes, franco par la poste.

Dégouté de la vie

« Vous êtes véritablement mon sauveur, vous m'avez rendu la vie. Depuis longtemps je ressentais constamment de fortes douleurs d'estomac, j'avais aussi de fréquents maux de tête, j'étais dégoûté de la vie. Un jour il me vint à l'idée d'essayer de vos Pilules Suisses; je les pris d'abord, je l'avoue, sans beaucoup d'espoir, car j'avais tant drogué; mais je fus bientôt surpris de ressentir mes douleurs moins souvent, et finalement de ne plus les sentir du tout. Je continuerai néanmoins de prendre vos Pilules Suisses de temps en temps, afin d'être radicalement guéri. Je vous prie de vouloir bien donner à ma lettre une grande publicité, afin de propager le plus possible ces Pilules merveilleuses. »

» Ferrières, près Maubeuge (Nord).
» ALPHONSE LOITANT. »
A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris. — Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte. — Envoi franco par la poste.

Recommander en cette saison de rhumes, gripes et bronchites, le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier, c'est partager l'opinion de célèbres médecins.

Le PURGATIF le plus agréable et le plus efficace est le Chocolat de Desbrière, pharmacien-chimiste. Dépôts dans les pharmacies. (Se méfier des contrefaçons.)

MAL DE DENTS. — L'EAU du D^r D'OMÉARA, calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies. c

PRIME POPULAIRE

EN VENTE,

Au PROFIT du MONUMENT GAMBETTA,

Un beau dessin du Monument qui va être élevé, à Cahors, à la mémoire de L. GAMBETTA et dont l'exécution est confiée au célèbre statuaire M. FALGUIÈRES.

Ce dessin gravé à Paris et dû à l'habile architecte M. PAUL PUJOL, collaborateur du Maître, mesure 0^m 45 sur 0^m 32.

Prix : 60 centimes.

Pour le recevoir franco, adresser le montant au comité du Monument, à la Mairie de Cahors.

On peut adresser des demandes collectives. — Les exemplaires demandés seront expédiés par retour du courrier.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELEINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro. 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Librairie J. GIRMA, à Cahors

VIENT DE PARAÎTRE LA 19 LIVRAISON

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA

PROVINCE DE QUERCY

DE GUILLAUME LACOSTE

Cet ouvrage formera TROIS volumes, in 8^o, de 500 pages chacun, paraissant en livraisons mensuelles, pendant les années 1882-1883-1884.

Prix : 18 fr. — Payables 6 fr. par an

En dehors de l'édition de souscription, il sera mis en vente, 50 exemplaires seulement sur papier blanc velin, formant quarante livraisons.

Prix de la livraison 50 centimes

BIBLIOGRAPHIE

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 574^e livraison (1^{er} décembre 1883). TEXTE : La famille Gaudry, par J. Girardin. — L'empire chinois : les forces militaires de la Chine, par Louis Rousselet. — Le vieux charbonnier, par Mme Jeanne Cazin. — Le petit comte, par Ouida. — Le Bourbon, par Mme Barbé. — Les aventures de Monsieur Colin-Tampon, par J. Levoisin. — Dessins : Tofani, E. Ronjat, Bassot, G. Vuillier, R. Tinant. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 1195^e livraison (5 décembre 1883). — La Belgique, par M. Camille Lemonnier. — Texte et dessins inédits. — Dix dessins de A. Heins, X. Mellery, E. Claus, J. Knopff, Am. Lynen, Barclay, et Constant Meunier. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1^{er} décembre 1883. — Dans mille ans, par Émile Calvet. — Un premier voyage en mer, par l'amiral Werner, traduction de Noël. — Laurent le mécanicien, par H. de Graffigny. — Le morceau à quatre mains, poésie, par Ch. Ségard. — Carnet d'une femme du monde, par Luciole. — Lettres sur les théâtres,

par Henri de Bornier. — Chronique, histoire de la quinzaine, par A. de Villeneuve. — Correspondance et concours, par Eugène Muller. — Illustrations par V. Néhlig, Ginos, A. Poirson, Ferdinandus, Gaillard, etc. — Prix d'abonnement, Paris, un an, 14 francs, Départements 16 francs, à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

ST-NICOLAS, 4^e année. Sommaire du n^o 52. (29 novembre 1883). — Un joli rêve. Victorien Aury. — Mademoiselle Janviette. Adriana Piazzi. — Combat singulier. — A la recherche d'une ménagerie. Eudoxie Dupuis. — La leçon de lecture. — Le chat du « Neptune ». Ernest d'Hervilly. — Portrait du lauréat des concours. — La boîte aux lettres. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par Church, B. ce Monvel, Chip., H. Faber, Rose Maury, Ralston, Chafanski, Gaillard, etc. — Bureau à la librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris.

À VENDRE

Une grande **MAISON**, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'*Etablissement des bains* y annexé. Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

21 RÉCOMPENSES

1^{er} PRIX
MÉDAILLES ARGENT & OR
et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



FOURGEAUD & LACOSTE
PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomaciques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution française. 22 vol. in-8^o, accompagnés de 335 gravures hors texte et plus de 1,000 vignettes. Prix : 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de la France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution française, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LAROUSSE (Pierre). — Grand Dictionnaire universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4^o. Prix : 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas départemental de la France de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées texte contenant la matière de 10 volumes in-4^o. Prix : 125 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas universel de DUFOUR 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin 1 volume relié. Prix : 90 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Équerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Fiches, Fûlets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenteur.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

MAISON DES 100.000 PALETOTS
CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits franco.

VIGNES AMÉRICAINES

MASSOU

Viticulteur à PENNE (Lot-et-Garonne)

PRIX POUR 1883-84

BOUTURES.	RACINÉES.		BOUTURES.	RACINÉES.	
	le cent.	le cent.		le cent.	le cent.
Riparia tomenteux.	3 ^o 50	10	Jacquez	2 ^o 50	12
Riparia (Glabre)	2 50	8	Herbemont	3 50	18
Solonis	2 50	8	Cunningham	2	10
Viala	2 50	8	Noha	8	30
York Madeira	2	7	Elvira	4	15
Clinton	25	1	Othelo	40	100
Taylor	75		Triumph	100	
Aminia	10		Autuchon	10	
Montefiore	250		Sénasqué	20	

Les demandes inférieures à 50 fr. ne sont pas acceptées.

On fournit des racines RIPARIA, SOLONIS ou VIALA et on se charge de la greffe sur place, la seconde année au prix de 15 francs le cent, moitié prix à la livraison et le restant lorsqu'il y aura une reprise de greffes de 85 pour cent.

Si on veut planter des boutures, 10 fr. le cent, payables : le quart à la livraison et le restant aux mêmes conditions. — Acceptation, pas moins de dix mille.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

TUILERIE

A VENDRE OU A LOUER

Cette Tuilerie fabrique des Tuiles de toute forme à la machine à bras ou à la main. — Elle est située à DÉGAGNAC, près la gare du chemin de fer de Brive à Montauban. — Bonne opération.

S'adresser à SADOUL, Hippolyte, briquetier à Dégagnac. — On donnera toutes facilités pour le paiement.

AVIS

M. GUILHOU Adrien, propriétaire à Parnac, informe les cultivateurs du Lot, qu'il mettra à leur disposition, des plants racinés américains, tels que Riparias, Solonis, et Herbelements.

Pour traiter : s'adresser à M. DERRUPÉ, son régisseur à Parnac, canton de Luzech.

Les prix seront des plus modérés.

VENTE en bloc ou par lots du fond de commerce, draperie et nouveautés,

DU GAGNE-PETIT

situé à Cahors, place du Marché, 6. Très bonnes conditions. On donnera toute facilité pour le paiement, moyennant références. S'adresser au siège de la maison.

POMPES BEAUME

Vente à l'essai.
RÉPUTATION Universelle.
66, Avenue de la Reine, 66
BOULOGNE, près PARIS

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **MAISON FINE**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

PRODUITS MÉDAILLES A L'EXPOSITION DE 1881



PHARMACIE CENTRALE

DE CAHORS



ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés : préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison : Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron, contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Étranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

Véritable moutarde du Quercy à l'auxerrois pur.

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS si vous sucez quelques BONBONS GRAMONT

au goudron. Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du Goudron sur les poumons et arrêtent aussitôt la Toux. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des capsules recouvertes de gélatine pour en masquer la saveur : ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le Bonbon GRAMONT fond de suite et soulage immédiatement. Prix : la Boîte 1^{fr}75 ; demi-boîte 1^{fr}. Se méfier des Contrefaçons. — Exiger la Signature du D^r GRAMONT
Dépôts à Cahors : pharmacie Escrouzailles et toutes les pharmacies.

DICTIONNAIRE DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES pour servir à l'histoire DES ÉTATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M. J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 30 par la poste.

TABLEAU OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1814. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.